

CPE 2026 : corrigé sur la mixité sociale et scolaire

Proposition de corrigé - non officielle. Concours externe de CPE, session 2026, voie bac + 3, première épreuve d'admissibilité : dissertation.

[Sujet officiel](#) · [Annales de ce concours ou examen](#)

Comprendre le sujet

La dissertation doit distinguer **mixité sociale**, coexistence d'élèves de milieux sociaux différents, et **mixité scolaire**, coexistence de niveaux et de parcours scolaires différents. Les deux se recoupent sans être identiques : une classe socialement diverse peut sélectionner ses élèves sur leurs résultats. L'égalité des chances ne signifie pas que tous réussiront de manière identique ; elle suppose que l'origine sociale ne fixe pas à l'avance les possibilités d'apprendre et de poursuivre des études.

Problématique possible : dans quelles conditions la rencontre d'élèves socialement et scolairement différents devient-elle un moyen de réduire les inégalités, au lieu d'une simple juxtaposition ?

La proposition qui suit développe un raisonnement possible, et non un plan imposé par le jury.

Introduction proposée

Une école peut ouvrir ses portes à tous tout en distribuant des trajectoires très différentes selon les ressources familiales. L'égalité d'accès ne suffit donc pas à garantir l'égalité des chances. L'article L. 111-1 du Code de l'éducation donne au service public une mission de lutte contre les inégalités sociales et territoriales. La mixité sociale et scolaire semble y contribuer : elle limite la concentration des difficultés et fait de l'école un lieu de rencontre. Pourtant, placer des élèves différents dans le même établissement ne garantit ni leur coopération ni leur réussite. Il faut donc comprendre ce que cette mixité peut produire, ses limites et les conditions éducatives qui transforment une diversité de recrutement en possibilités réelles pour chacun.

I. La mixité peut élargir les ressources et les horizons des élèves

Rompre avec la concentration des désavantages

Les familles n'abordent pas la scolarité avec les mêmes ressources : disponibilité, logement, familiarité avec les attentes scolaires, information sur les études. L'analyse de Bourdieu et Passeron, dans *Les Héritiers* puis *La Reproduction*, aide à comprendre pourquoi une égalité formelle peut laisser subsister des écarts de capital culturel. Elle ne signifie pas que chaque enfant serait condamné par son origine : elle invite à rendre explicites des exigences que certains connaissent déjà et que d'autres doivent découvrir à l'école.

La ségrégation entre établissements peut cumuler les obstacles : beaucoup d'élèves demandent simultanément un accompagnement, certaines offres restent difficiles à maintenir et la réputation du collège peut peser sur les attentes. La mixité peut desserrer cette concentration. Mais il faut conserver les moyens nécessaires à chaque élève : redistribuer les publics ne dispense pas de soutenir les apprentissages.

Apprendre avec des pairs différents

L'hétérogénéité peut favoriser l'explication, la confrontation de procédures et l'entraide. Un élève doit parfois reformuler ce qu'il croit avoir compris pour l'expliquer à un camarade ; cette activité bénéficie aussi à celui qui explique. Dans une perspective inspirée de Vygotski, l'accompagnement par autrui peut permettre d'accomplir une tâche encore inaccessible seul. Cette possibilité dépend cependant de la tâche, de l'étayage et de l'organisation du groupe : le plus avancé ne doit pas devenir un enseignant permanent, ni le moins avancé rester passif.

Les rencontres ouvrent également les représentations des études et des métiers. Découvrir qu'un camarade prépare une voie jusque-là inconnue peut susciter une demande d'information. L'école doit prolonger cette ouverture par un conseil d'orientation accessible, afin que l'ambition ne repose pas seulement sur les réseaux familiaux.

II. Des effets éducatifs réels ne constituent pas une garantie mécanique de progrès scolaire

Distinguer apprentissages et climat scolaire

Les premiers résultats des expérimentations françaises présentés par Grenet, Huillery et Souidi au Conseil scientifique de l'éducation nationale invitent à la précision : ils relèvent des améliorations du bien-être et de l'intégration sociale, sans effet significatif à court terme sur les apprentissages mesurés. On ne peut donc promettre une hausse automatique des notes ; on ne peut pas davantage affirmer que les élèves favorisés seraient pénalisés.

Un climat où l'on se sent en sécurité, où les relations amicales traversent davantage les groupes et où la coopération devient possible a néanmoins une valeur éducative. Il peut soutenir l'engagement dans la vie scolaire et la participation. Le raisonnement doit distinguer cet effet observé d'un gain de performance qui demanderait une preuve spécifique.

Éviter une ségrégation à l'intérieur du collège

La mixité du recrutement peut être annulée par des classes de niveau durablement séparées, par des options utilisées comme voies de sélection ou par des attentes inégales. À la cantine, dans les activités ou dans les groupes d'amis, les élèves peuvent aussi rester entre semblables. La diversité statistique de l'établissement n'est donc pas une mesure suffisante de l'expérience vécue.

Les préjugés, les comparaisons humiliantes et le sentiment de ne pas être à sa place peuvent empêcher les bénéfices attendus. La psychologie de l'adolescent rappelle l'importance de la reconnaissance des pairs et du sentiment d'appartenance. Mettre en contact ne suffit pas : les adultes doivent construire des règles communes, intervenir contre les discriminations et proposer des coopérations où chaque élève possède un rôle utile.

III. Une politique cohérente doit agir sur l'affectation et sur la vie quotidienne

Organiser la diversité sans négliger les territoires

Redécouper des secteurs, organiser des secteurs multicollèges ou renforcer une offre pédagogique peut améliorer la mixité entre établissements voisins. Ces décisions relèvent des autorités compétentes et exigent un travail avec les collectivités et les familles : transport, horaires, capacités d'accueil et confiance dans les établissements influencent leur portée. Une politique limitée au collège public peut aussi laisser à l'écart d'autres lieux de scolarisation.

L'histoire de la massification de l'enseignement montre que l'élargissement de l'accès ne fait pas disparaître les hiérarchies entre parcours. L'affectation doit donc être accompagnée d'une attention aux classes, aux options et à l'orientation. L'évaluation doit porter sur les trajectoires, et pas seulement sur la composition sociale à l'entrée.

Faire de la coopération une expérience ordinaire

Les enseignants peuvent combiner exigence commune, explication des attentes et soutien adapté. Des groupes temporaires répondant à une difficulté précise ne doivent pas devenir des étiquettes permanentes. Les projets communs et le tutorat doivent être organisés pour que la coopération dépasse la présence côte à côte.

Le CPE contribue à cette continuité : repérer l'absentéisme et l'isolement, analyser les incidents avec l'équipe, soutenir les délégués, ouvrir les activités à tous et maintenir un dialogue avec les familles. Il travaille avec les enseignants, le PsyEN, les personnels sociaux et de santé et la direction. Les obstacles matériels, comme le coût d'une sortie, doivent être identifiés sans exposer publiquement les familles concernées.

Le bilan suivra l'assiduité, le sentiment de sécurité, la participation, les résultats et les orientations, en distinguant les groupes et l'évolution dans le temps. Une amélioration du climat ne doit pas masquer un décrochage scolaire ; inversement, les seules notes ne résument pas l'expérience éducative.

Conclusion proposée

La mixité sociale et scolaire peut contribuer à l'égalité des chances en diversifiant les ressources, les rencontres et les horizons. Son intérêt ne se mesure pas uniquement par une hausse immédiate des résultats. Elle reste cependant une condition de possibilité : sans travail sur les apprentissages, les relations et les parcours, les séparations peuvent se reconstituer dans les mêmes murs. L'école doit donc associer une politique d'accueil plus équilibrée à une organisation quotidienne qui rende l'exigence, l'aide et la participation accessibles à chacun.

Références mobilisables

[Code de l'éducation, article L. 111-1](#) ; [CSEN, résultats des expérimentations de mixité sociale au collège](#) ; [DEPP, évolution des inégalités sociales de compétences, 2024](#).